

CMQ-65921

EXTRAIT VÉRITABLE des minutes de la Commission municipale du Québec, séance du 5 décembre 2016.

RÉSOLUTION

2016-009

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL
DU 1^{er} NOVEMBRE 2016**

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la Ville de Percé ne peut administrer ses affaires faute de quorum à la suite de la démission du maire et de cinq conseillers;

CONSIDÉRANT QUE la Commission peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a transmis à la Commission le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 1^{er} novembre 2016;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST RÉSOLU QUE la Commission approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1^{er} novembre 2016 tel que rédigé.

La secrétaire de la Commission,


Céline Lahaie, notaire